l'existence d'un *S. muscoides* à feuilles toutes entières n'était point quelque chose d'absolument impossible, puisque lui-même décrit une variété de cette espèce (var. *crassifolia* Gaud.) à feuilles *la plupart entières.*

Avant d'en finir avec le *S. Seguieri*, voici, pour les curieux de détails, une copie exacte de l'étiquette que Delavaux avait jointe à son échantillon. Elle est ainsi disposée :

SAXIFRAGA SEGUIERI Spreng.
— *sedoides* DC.
Confondu avec les *S. moschata*.
Embrun. Delavaux.

« Mêlé avec deux *S. moschata* », dit Mutel, « confondu avec les *S. moschata* », dit Delavaux : la conclusion de tout ceci, c'est que, mieux inspirés, ils n'eussent point séparé ce qui devait rester uni, ce qu'ils avaient trouvé si bien *mêlé* et *confondu*.

M. Malinvaud lit ou résume les communications suivantes :

PRÉSENCE EN FRANCE DU *LEJEUNEA ROSSETTIANA* Mass. ET REMARQUES SUR LES ESPÈCES FRANÇAISES DU GENRE *LEJEUNEA*, par M. Fernand CAMUS.

Le *Lejeunea Rossettiana* a été créé en 1889, par M. Massalongo (1), pour une Hépatique recueillie en Toscane par M. Rossetti. Voici la description originale de cette espèce exactement transcrite du *Nuovo Giornale botanico italiano* :

LEJEUNEA ROSSETTIANA sp. nov. — *Dioica*? intricato-cæspitosa, minuta, flavo-viridis, habitu et magnitudine omnino *Lejeuneam calcaream* referens, *examphigastriata*. — Caule inordinate subdichotomo, vel subpinnatim-diviso, subtus hic illic radiculas edente : *foliis* dense imbricatis, convexulis, ovatis, apice magis minusve longe attenuato-acuminatis (rarius solum acutis), acumine vulgo falcato-inflexo, margine dentatis ac facie (dorsale) eximie echinatis; *lobulo* ad plicam tumido, subtriplo fol. minore, margine libero (interno) subrotundato, inæqualiter valideque spinuloso, tota superficie (externa) ad foliorum instar echinata (appendice styliforme inter lobulos et caulem nulla);

(1) C. Massalongo, *Nuova specie di Lejeunea scoperta dal dott. C. Rossetti in Toscana* (*loc. cit.*, XXI, 1889, pp. 485-487).

cellulis fol. lobulorumque leptodermis polygonalibus in papillam conicam sat alte prominentibus; *perichætiis* subsessilibus, *foliis involucralibus* conduplicato-bilobis, margine dentatis (et superficie echinatis) lobo dorsale acuto, ventrale vulgo minore et obtuso; *colesula* muricata stipitato-pyriforme apice pentagona, *ore* mucronato; infl. ♂?

Ab. Sulle puddinghe calcaree, fra i muschi a Versilia, lungo il fiume di Seravezza, aprile 1887, C. Rossetti.

Obs. A simillima *Lejeunea calcarea* Lib., distinguitur : forte inflorescentia dioica, præprimis tamen lobulis foliorum tota superficie cellulosо-echinatis et eorumdem margine interno (libero) valide spinuloso-dentatis, insuper, quod magni momenti est, appendicis styliformis inter caulem et foliorum lobulos defectu.

C'est en effet du *Lejeunea calcarea* que le *L. Rossettiana* se rapproche le plus. Le *R. calcarea* diffère de ce dernier par son inflorescence monoïque, par son lobule dont les cellules sont *absolument dépourvues de papilles*, et dont le bord *entier* est *enroulé* en dedans, de sorte qu'on ne peut voir ce bord sans une dissection délicate après l'enlèvement de la feuille. Dans le *L. Rossettiana*, ce bord supérieur du lobule, comme il est dit dans la description ci-dessus, est toujours *étalé* et garni de dents spiniformes saillantes, il est visible *sans aucune préparation préalable*. Un autre caractère du *R. calcarea* consiste dans la présence auprès de la plupart des feuilles, au point où celles-ci s'attachent à la tige, d'un *appendice styliforme* formé de 2-4 cellules placées bout à bout, et rappelant celui qu'on observe dans le genre *Frullania*. Ce caractère qui a son importance, mais dont la valeur ne doit pas être exagérée, avait déterminé Lindberg à créer pour le *L. calcarea* le sous-genre *Gompholobus*. Enfin, on peut encore remarquer qu'en général les feuilles du *L. Rossettiana* sont un peu plus grandes, qu'elles forment avec la tige un angle plus ouvert, que les papilles des cellules sont plus saillantes. D'ordinaire, dans le *L. calcarea*, elles ont la forme d'un cône surbaissé à large base; dans le *L. Rossettiana*, elles sont plus dégagées, plus longues, parfois presque claviformes. Toutefois ces caractères d'importance secondaire et qui reposent sur des plus ou des moins, n'ont peut-être pas une grande fixité. Les organes reproducteurs femelles ne paraissent pas offrir de différences notables.

Les caractères propres au *L. Rossettiana* sont largement suffisants pour justifier la création d'une espèce nouvelle. L'espèce de

M. Massalongo a du reste été acceptée par tous les hépaticologues en renom : Spruce, MM. Pearson, Stephani, Schiffner et autres. Je trouve cependant dans un Mémoire de MM. Mansion et Clerbois (1) la dénomination *L. calcarea* var. *Rossettiana*. Ces deux botanistes ont-il jugé insuffisants les caractères distinctifs des deux espèces? Ont-ils trouvé des formes de passage? Dans les plantes que j'ai personnellement examinées, les caractères de l'une et de l'autre espèce se sont montrés parfaitement constants. Tout au plus, dans le *L. Rossettiana* de la Vienne, quelques cellules du lobule sont-elles parfois dépourvues de leur papille.

Aussitôt après la publication de la Note de M. Massalongo, M. Pearson soumit à l'examen microscopique les échantillons de « *Lejeunea calcarea* » conservés dans les herbiers anglais. Il trouva parmi ceux-ci et le vrai *L. calcarea* et le *L. Rossettiana*. Dans une Note (2) qui reproduit avec de légères corrections la description originale du *L. Rossettiana* et y ajoute quelques remarques, il indique six localités de cette Hépatique dans les Iles Britanniques. Il faut croire qu'elle y est bien plus rare que le *L. calcarea*, car dans un ouvrage récent de l'éminent hépaticologue anglais (3), aucune localité nouvelle n'a été ajoutée à celles déjà connues dix ans auparavant.

Le *L. Rossettiana* a depuis été indiqué en Belgique, aux environs de Huy (province de Liège), par MM. Mansion et Clerbois (*loc. cit.*) et, dans une localité unique, par M. Breidler, dans son Catalogue des Hépatiques de la Styrie (4). Je suis heureux de pouvoir l'ajouter aujourd'hui à la flore française.

J'ai reconnu d'abord le *L. Rossettiana* dans un échantillon recueilli dans le département de la Corrèze, par M. Rupin. L'échantillon, étiqueté *L. calcarea*, figure dans l'herbier Lamy de la Chapelle, que son possesseur actuel, M. Malinvaud, a mis complaisamment à ma disposition. J'ai reconnu la même espèce dans

(1). A. Mansion et P. Clerbois, *Les Muscinées de Huy et des environs*, 2e partie, 1894. Je ne connais pas ce travail. Je le cite d'après l'analyse de la *Revue bryologique*, XXIV, 1897, p. 16.

(2) W. H. Pearson, *A new British Hepatic*, in *Journal of Botany*, decemb. 1889, avec une planche.

(3) W. H. Pearson, *The Hepaticæ of the British Isles* (en cours de publication), fasc. III, p. 61.

(4) J. Breidler, *Die Lebermoose Steiermarks* in *Mittheil. d. naturw. Verein. f. Steierm.*, 1893 (p. 348).

des échantillons, nommés également *L. calcarea*, et conservés dans les collections du Muséum de Paris. Ils avaient été recueillis il y a plus de cinquante ans, près de Montmorillon, par l'abbé de Lacroix. D'autres échantillons de la même localité, recueillis ultérieurement par l'abbé Chaboisseau, m'ont été obligeamment communiqués par M. de Loynes : ils appartiennent également au *L. Rossettiana*. D'après les auteurs, — car je n'ai jamais vu sur place aucune des deux espèces, — les *L. calcarea* et *Rossettiana* recherchent les mêmes stations et on les trouve souvent ensemble. Il ne semble pas en être ainsi à Montmorillon. D'autre part les échantillons du *L. calcarea* que j'ai pu étudier ne m'ont point montré en mélange le *L. Rossettiana*.

Le genre *Lejeunea* (1) — le plus nombreux en espèces du groupe des Hépatiques, — il en renferme un millier, — est surtout répandu dans la zone chaude et humide des deux hémisphères. L'Europe en compte seulement quatorze espèces. Toutes existent dans les Iles Britanniques; trois lui sont spéciales : *Lejeunea flava* (2), *diversiloba* et *Holtii* et même ces deux dernières n'ont été rencontrées que dans le sud-ouest de l'Irlande à Killarney. Le *L. patens* n'est indiqué sur le continent qu'en [Norvège (Kaalaas)] et le *L. microscopica* que [dans le Luxembourg belge (3)] (4). Le *L. Mackayi* (*Phragmicoma* Dumort.) se retrouve en Ligurie [et en Toscane] (de Notaris, Massalongo, Rossetti). Les *L. calyptrifolia* et *hamatifolia* n'existent, en dehors de l'Archipel britannique, qu'en France, dans les départements de

(1) Mlle Libert, la créatrice du genre (*Ann. sc. phys.*, 1820), a écrit *Lejeunia*. Aujourd'hui la majorité des hépaticologues écrit *Lejeunea*.

(2) [MM. Massalongo et Carestia ont rapporté avec doute (*Nuov. Giorn. Bot. It.* XIV, 1882, p. 246) comme variété au *L. flava*, une Hépatique trouvée par eux dans les Alpes pennines. Elle figure, toujours avec le même signe de doute, dans le *Repertorio della Epaticologia Italica* (1886)]. Le *L. flava* se retrouve hors de l'Europe. Découvert par Swartz à la Jamaïque au siècle dernier [il est largement répandu dans l'Amérique tropicale : Brésil, Andes, Antilles (Spruce, *The Hep. of the Amazon*, etc.). Il existe également à Madère (Gottsche, *Mex. Leverm.*)].

(3) C. H. Delogne, *Note sur le* Lejeunea microscopica *Tayl. espèce nouvelle pour le continent européen*, in *Bull. Soc. bot. Belgique*, XXXII, 1893, pp. 86-88.

(4) Je place entre crochets [] les indications géographiques ou autres empruntées aux auteurs et que je n'ai pu vérifier par l'examen de la plante même.

la Manche et du Finistère (1). Le *L. ovata* ne s'éloigne guère de la côte occidentale de l'Atlantique : [Norvège (Kaalaas)], Calvados, Manche, Finistère, Pyrénées occidentales, [Portugal (Moller ex Pearson)], Madère (de Paiva), [Toscane (Rossetti)]. Il en est à peu près de même du *L. inconspicua*. Le *L. ulicina* s'avance davantage vers l'Est : Belgique (Delogne et Gravet, [Bade (Jack)], Bavière (Arnold), [Styrie (Breidler)]. Enfin deux espèces, les *L. serpyllifolia* et *calcarea* ont une distribution géographique étendue : elles habitent presque toute l'Europe [et la partie tempérée de l'Amérique du Nord, où se retrouve aussi le *L. inconspicua*].

Au second rang après les Iles Britanniques arrive la France avec huit espèces. L'écart est sensible; il pourra peut-être diminuer, car il reste quelque espoir de trouver dans les départements du Finistère et de la Manche les *L. microscopica*, *Mackayi* et *patens*. J'ai même cru un instant avoir mis la main sur cette dernière espèce qui ne semble pas des meilleures et ne paraît pas toujours facile à distinguer du *L. serpyllifolia*. M. Corbière (*Muscin. Cherbourg*) fait de son côté la même remarque. De ces huit espèces, le *L. serpyllifolia*, plante commune, a longtemps été la seule connue en France. Elle figure déjà dans le 6e volume de

(1) Le *L. hamatifolia* a été indiqué par quelques anciens auteurs sur plusieurs points de l'Europe centrale (Allemagne, Suisse), par suite d'une confusion, et ces indications erronées sont encore reproduites dans l'ouvrage relativement récent de Dumortier, *Hepaticæ Europæ*, 1874. Hooker, dans son célèbre ouvrage *British Jungermanniæ*, décrit une variété β. *echinata* du *J. hamatifolia*. Cette variété est devenue le *L. calcarea*, et c'est cette dernière espèce qui, dans le cas, a été indiquée sous le nom de *hamatifolia* (Cfr. Nees, *Naturg. Eur. Leberm.*, III, 294).

C'est ce nom de *echinata* (1816) qui, suivant les règles strictes de la priorité, aurait dû — jusqu'à ces dernières années — servir à désigner la plante distinguée par Mlle Libert (1820), sous le nom de *L. calcarea*. Ainsi en a pensé Taylor (1844), en élevant au rang d'espèce sous le nom de *Jung. echinata*, la variété *echinata* de Hooker, exemple suivi depuis par d'autres hépaticologues. Un examen récent des échantillons originaux de Taylor a montré qu'ils comprenaient deux espèces confondues : *L. calcarea* et *L. Rossettiana*. A laquelle des deux conservera-t-on le nom de Taylor, d'autant que la planche supplémentaire III de Hooker représente certainement le *L. Rossettiana* ? M. Pearson (*The Hepat. of the Brit. Isles*) me paraît avoir sagement agi en rejetant ce nom de *echinata*, et en adoptant ceux de *calcarea* et de *Rossettiana* qui ne prêtent à aucune confusion. Comme il le fait d'ailleurs remarquer, la justice veut que l'espèce de M. Massalongo porte le nom créé par celui qui a su la distinguer.

Le vrai *L. hamatifolia* est indiqué par M. Pearson dans l'Afrique australe.

la *Flore* de Lamarck et de Candolle (1815), et elle y est indiquée « dans les Alpes, aux environs du Mans, dans les Landes, près Dax, et dans les Vosges », pp. 202-203. Le *Botanicon gallicum* (1830) ne cite pas d'autre espèce, non plus que Montagne dans sa *Notice sur les plantes Cryptogames récemment découvertes en France* (Archives de Botanique de Guillemin, 1832). Vers 1840, dans un opuscule sur les Hépatiques de la Normandie (1), de Brébisson indique le « *Lejeunia minutissima* » à Falaise, Vire, Mortain, Briquebec, etc. Comme à cette époque plusieurs espèces étaient confondues sous ce nom de *minutissima*, on ne peut savoir exactement quelle espèce de Brébisson a désignée sous ce nom. Ce n'en était pas moins là un fait intéressant, et, d'une façon générale d'ailleurs, la liste de de Brébisson marque un grand progrès dans la connaissance absolument rudimentaire alors de l'Hépaticologie française. En 1847, Richard Spruce publia une collection de Mousses et d'Hépatiques desséchées, due à ses recherches pendant près d'un an dans les Pyrénées occidentales, et bientôt suivie d'un important Mémoire intitulé : *The Musci and Hepaticæ of the Pyrenees* (2). Aux numéros 62 et 63 de la collection d'Hépatiques figurent les *Lejeunea ovata* et *calcarea*. Dans leur *Florule du Finistère* (1867), les frères Crouan distinguent l'un de l'autre, pour la première fois dans un ouvrage français, les *L. ulicina* et *minutissima* (*inconspicua*), qu'ils indiquent tous deux dans le Finistère ; ils y indiquent en même temps les *L. calyptrifolia* et *hamatifolia* qui étaient pour la flore française deux précieuses acquisitions. M. Husnot qui a pu visiter l'herbier des Crouan, peu de temps après leur mort, n'a pas reproduit ces deux dernières indications dans l'*Hepaticologia gallica*. Est-ce par suite de l'absence d'échantillons à l'appui ou d'erreurs de détermination ? Je n'ai pu tirer la chose au clair, le conservateur de la bibliothèque de Quimper où est actuellement déposé l'herbier des Crouan, m'en ayant, malgré mon insistance, refusé toute communication.

(1) Mon exemplaire a pour titre : *Hépatiques de la Normandie*, et ne porte ni date, ni lieu, ni nom d'auteur: M. Husnot en citant ce travail dans la bibliographie des Hépatiques (*Revue bryologique*, III, p. 78), lui donne pour titre : *Liste des Hépatiques qui ont été observées en Normandie*, et le dit publié vers 1840. Il n'est certainement pas antérieur à cette date, car de Brébisson y annonce un neuvième fascicule — qui n'a jamais paru — de ses *Mousses de la Normandie*, et le huitième fascicule de cette collection est daté de 1839.

(2) In *Trans. Botan. Soc. Edinb.* III, pp. 103-216, pl. XII-XIV, et reproduit dans les *Ann. and Mag. Natur. History*, 1849.

Il serait difficile de tracer actuellement un tableau suffisamment complet de la distribution géographique de ces huit espèces en France. Nous possédons encore trop peu de documents, et les diverses régions de la France ont été trop inégalement explorées. On peut toutefois affirmer dès aujourd'hui que les *Lejeunea* sont surtout abondants dans l'Ouest, où ils trouvent réunies les conditions de température et d'humidité qu'ils recherchent. A part le vulgaire *L. serpyllifolia*, aucune espèce du genre n'a été signalée jusqu'ici le long du littoral au nord de la Seine. La flore parisienne ne semble pas plus riche, bien que le *L. ulicina* arrive jusqu'à ses limites. Il est également remarquable que le *L. serpyllifolia* soit seul pour l'instant à représenter le genre *Lejeunea* dans nos départements méditerranéens et surtout en Provence, alors que la Ligurie possède les *L. inconspicua* et *Mackayi*. Les pointes de la Basse-Bretagne et du Cotentin qui rappellent tant par leur constitution physique et météorologique les Iles Britanniques, sont particulièrement riches en *Lejeunea*. A part les *L. calcarea* et *Rossettiana* qui exigent pour support des rochers calcaires — nuls ou à peu près dans ces régions, — tous les *Lejeunea* français y sont réunis, et, comme je l'ai noté plus haut, il en est deux qui ne se montrent que là en France. Si ce n'était sortir du sujet, je rappellerais les belles espèces d'Hépatiques qui, dans les départements du Finistère et de la Manche, accompagnent les *Lejeunea*. Je me contente de citer le rare *Frullania Hutchinsiæ*, espèce tropicale, connue seulement en Europe, dans quelques localités anglaises et dans une localité du Finistère, où il est à craindre qu'elle ne soit actuellement détruite.

Le dernier recensement des Hépatiques françaises a été fait par M. Husnot dans son *Hepaticologia gallica*. Il date déjà de vingt ans. L'essor qu'ont pris en France les études bryologiques, essor auquel l'ouvrage que je viens de citer n'a pas peu contribué, fait grandement désirer un nouvel ouvrage d'ensemble qui résume les travaux isolés parus depuis. A titre de contribution, je donne ci-dessous une liste des localités françaises à moi connues des espèces de *Lejeunea*. La plupart de ces localités ont été relevées sur des échantillons de mon herbier. Quelques autres m'ont été fournies par les herbiers du Muséum de Paris, bien pauvres cependant en échantillons français, et par des correspondants à qui j'adresse mes remerciements. J'ai ajouté çà et là des indications

empruntées à la littérature bryologique. Ces dernières indications sont renfermées entre crochets, et je ne m'en porte pas garant. Toutes les autres ont été vérifiées par moi sur des échantillons vivants ou secs, et j'ai cru superflu de faire suivre chaque localité du point de certitude (!) que j'ai réservé pour mes propres trouvailles. Enfin il m'a semblé utile de noter la date de la première trouvaille ou de la première indication des espèces dans chaque département. Je répète que je n'entends nullement présenter un tableau de la distribution géographique des *Lejeunea* en France. Je publie simplement les matériaux que je possède sur la question.

Lejeunea (Colurolejeunea) (1) **calyptrifolia** (Hook.) Dumort.

Jungermannia calyptrifolia Hooker, *British Jungermanniæ*, tab. 43 (1816) (2). — *Lejeunia calyptrifolia* Dumortier, *Comment. botan.*, p. 111, nomen (1822), et *Syllog. Jungerm.* p. 32 (1831).

Cette espèce se présente habituellement en bel état de fructification.

FINISTÈRE. — Çà et là sur les Ajoncs, chaîne des montagnes d'Arrée, autour du Mont-Saint-Michel et de Saint-Rivoal, 19 et 27 août 1878 ! Sur l'Ajonc, village de Traon-Rivin, près Quimerch ! [« Sur les branches d'Ajonc, rare, Kergontès, Plougastel ». Crouan, *Flor. Finist.* 1867].

MANCHE. — Sottevast, près Cherbourg, 1885. Corbière, in Husnot, *Hepaticæ Galliæ*, n° 162. — [« Se rencontre (à la localité citée) sur les rochers de grès, sur les tiges de *Ulex europæus*, *Calluna vulgaris*; sur les frondes de *Pteris aquilina* et de *Blechnum Spicant*; sur *Hypnum cupressiforme*, *Scapania resupinata*, etc. ». Corbière, *Musc. Manch.*].

(1) Le genre *Lejeunea* a été partagé en sections, regardées par beaucoup d'hépaticologues comme des genres. C'est à Spruce qu'on doit les travaux les plus importants sur la matière. J'ai suivi les divisions — considérées par lui comme genres — exposées par M. Schiffner, dans la partie consacrée aux Hépatiques (livraison 112) des *Natürlichen Pflanzenfamilien* de Engler et Prantl.

(2) Je me suis conformé à l'usage en attribuant aux planches de Hooker la date de 1816, parce que c'est celle que porte sur le titre l'ouvrage terminé, et qu'on ne sait pas d'une façon précise la date de l'apparition de chaque livraison. Ces livraisons comprenant quatre planches ont commencé à paraître en 1813. Weber (*Hist. Musc. hepat. Prodr.* (1815), p. 7) dit avoir compulsé toutes celles parues jusqu'à juillet 1814, c'est-à-dire jusqu'à la 17e livraison (pl. 65-68). Les planches que je cite, 42, 43, 51, 52 sont donc au plus tard de 1814 et peut-être vaudrait-il mieux leur restituer leur date.

Lejeunea (Cololejeunea) inconspicua (Raddi) de Not.

Jungermannia inconspicua Raddi, *Jungermanniografia etrusca* (1) (1818), e specim. authentic.! *Lejeunea inconspicua* De Notaris in Gottsche et Rabenhorst, *Hepaticæ europææ*, Decas 5-6 (1856), n° 45 nomen; Idem, *Appunti nuov. cens.* in *Mem. Accad. Torino*, ser. 2, XXII, p. 386, tab. 5, fig. 27 (1865).

Le *L. inconspicua* se fixe sur les supports les plus variés, comme on peut le voir ci-dessous. Il s'avance très près de la mer, et je l'ai recueilli au voisinage du *Grimmia maritima*, qui réclame l'embrun de la vague. On le rencontre généralement avec des périanthes, souvent même très nombreux ; la capsule complètement développée n'est pas rare. Chez la plante stérile, les bords et le sommet des feuilles se chargent de granulations qui jouent évidemment un rôle reproducteur. J'ai vu ces granulations particulièrement développées sur les feuilles d'échantillons recueillis le long de la côte.

Gironde. — Troncs d'arbres dans la forêt d'Arcachon, 2 septembre 1871 (Lamy de la Chapelle). Arcachon, sur Chêne, en face du cimetière (Bescherelle). La Teste, sur les Bouleaux, dans la grande forêt (de Loynes).

Vienne. — Ligugé, près Poitiers, sur Aune, 8 octobre 1862 (de Loynes). [Comparer : « La *Lejeunia minutissima* Dumort., sur les frondes de la *Frullania Tamarisci* Nees, dans les rochers granitiques de Ligugé », de Lacroix, *Nouveaux faits*, etc., in *Mém. Institut des provinces*, 1857]. Bords de l'étang du Riz-Chauvron, près Lathus, 2 octobre 1862 (Chaboisseau et de Loynes) [« Sur le Chêne, le Charme et l'Aulne ». Chaboisseau, *Note sur plusieurs espèces*, etc., in *Bull. Soc. bot. Fr.*, 1863].

Deux-Sèvres. — Le Puy-Saint-Bonnet, sur Chêne, 20 mai 1877 ! Côte du Pont-d'Ouin, entre le Puy-Saint-Bonnet et Saint-Laurent-sur-Sèvre, sur Sapin !

Vendée. — Ile de Noirmoutier (de la Pylaie in herb. Montagne).

(1) Le Mémoire de Raddi a été publié à part avec la date de 1818, comme extrait des « Atti » de la Société italienne des sciences de Modène, et, avec celle de 1820, dans les « Memorie di Matematica et di Fisica » de la même Société. Ces deux originaux sont rarissimes. Nees d'Esenbeck a fait réimprimer en 1841 à Bonn, le texte paru dans les *Memorie*. C'est à cette réimpression, où la pagination primitive est notée, qu'on se réfère habituellement. Le *Jung. inconspicua* est décrit page 34 et représenté pl. 5, fig. 2.

MAINE-ET-LOIRE. — Cholet, le long de plusieurs routes, sur souches d'Aubépine, 20 mai 1877 ! La Gaudinière, près Cholet, sur Chêne ! Route de la Tessoualle à Maulévrier, sur Lierre, et parc de Maulévrier ! Forêts de Vezins, sur Chêne, et du Breil-Lambert ! Le Longeron ! La Renaudière (Brin). Parc du château du Jeu, près de Chaudefonds, sur un tronc de Chêne et des arbustes, 7 avril 1872 (Lamy de la Chapelle). [Cinq autres localités sont indiquées d'après M. Hy, in Bouvet, *Musc. Maine-et-Loire*].

LOIRE-INFÉRIEURE. — Saint-Michel-en-Retz, sur Chêne, 26 juillet 1877 ! Le Collet, près Bourgneuf, sur *Quercus Ilex* ! Bouaye ! Mauves ! Ancenis, sur Aubépine ! La Chambeaudière-en-Maisdon ! Clisson, garenne Valentin !

MORBIHAN. — Auray, promenade du Loch, sur Aubépine, 7 octobre 1879 ! vallon de Tréauray en Brech, sur Ajonc ! Lorient, sur Orme !

FINISTÈRE. — Chateaulin, sur Chêne, 10 juin 1878 ! Brasparts, sur Chêne ! Traon-Rivin, sur Ajonc ! Forêt de Laz, sur Ajonc ! Morlaix, champ de foire ! Pleyber-Christ, sur *Metzgeria* et sur la terre entre les pierres d'un mur ! Kerelech, près Santec, sur Chêne ! Côte de Brignogan sur des rochers moussus, et directement sur le granit !

[Pont-Aven (Dismier, *in litt.*). — « Sur les vieux troncs d'arbres. Peu commun. Hêtre, Pin, Saule, Houx, Ajonc, Lierre, *Calluna* (pas de localités) ». Crouan, *Fl. Finistère*, 1867].

CÔTES-DU-NORD. — Mur-de-Bretagne, 10 août 1879 ! Callac ! Lannion, promenade du port, sur Orme ! Pointe de Bihit, près Trébeurden, saxicole ! Ile de Bréhat sur les blocs de granit de la Butte-Saint-Michel, et dans une brèche des falaises au Paon, sur le thalle du *Physcia Aquilæ* et directement sur la terre ! Erquy, sur Aubépine ! Saint-Cast, au bois de la Vieuville, sur Frêne ! Étang de Jugon, sur Saule ! Dinan, à la Courbure ! et vallée de la Foresterie (F. Morin).

ILLE-ET-VILAINE. — La Molière, sur Houx, 16 mars 1876 (duce beat. J. Gallée) ! La Bossuée-en-Langon, parmi *Cryphæa heteromalla* croissant sur schiste rouge silurien ! La Quémerais en Pont-Réan, sur Sapin (Gallée). Buat, près Redon, sur Sapin (de la Godelinais). Retraite de Redon, sur Figuier (id.). La Bouexière, 26 janvier 1867 (de Loynes).

MANCHE [« Commun » Corbière, *Musc. Manche*].

SARTHE [Trois localités. Thériot, *Musc. Sarthe*].

PUY-DE-DÔME [« Ravin de la Croix au Lioran, en très petite quantité au milieu d'une touffe de *Radula complanata* forme *propagulifera*,

vallée de la Rue, sur un tronc de Sapin » Héribaud, *Musc. Auvergne*, 1899] (1).

Lejeunea (Cololejeunea) Rossettiana C. Mass.

Lejeunea Rossettiana C. Massalongo, in *Nuov. Giorn. Bot. Ital.* XXI, 1889, p. 487.

Je n'ai pas vu sur place le *L. Rossettiana*. Il paraît venir soit directement sur les rochers, soit sur les Mousses et les Hépatiques saxicoles (*Thamnium Alopecurum*, *Radula*, etc.). Quant à la nature de la roche, elle semble être, sinon toujours, du moins habituellement calcaire. Le seul fait que le *L. Rossettiana* a été trouvé plusieurs fois en compagnie du *L. calcarea* suffirait à le prouver. M. Rupin a trouvé sa plante sur un grès : c'était probablement un grès calcarifère. Le *L. Rossettiana* développe bien ses périanthes; la plante de Concyse en était couverte et plusieurs de ces périanthes étaient fertiles.

CORRÈZE. — Grottes de grès en face le village de Laumont, près Bellet, dans la vallée de Planchetorte, 28 octobre 1877 (Rupin, in herb. Lamy de la Chapelle, sub *L. calcarea*).

VIENNE. — Poitou (M. l'abbé Lacroix, herb. Montagne), Montmorillon, communic. Montagne, 1849 (herb. Mus. Paris, ex herb. Roussel). Concyse, près Montmorillon, 3 novembre 1861 et 9 février 1863 (T. Chaboisseau). [« La *Lejeunia calcarea* Lib., sur les rochers de Concyse où cette précieuse espèce, que j'ai aussi récoltée aux Eaux-Bonnes, sur le marbre, à une exposition identique, fleurit quelquefois ». De Lacroix, *Nouveaux faits plant. Vienne*, in *Mém. Instit. des provinces*, p. 17 (1857)].

Lejeunea (Cololejeunea) calcarea Libert.

Lejeunia calcarea Mlle Libert, *Sur un genre nouveau d'Hépatiques*, in *Ann. sc. phys.* (2), VI, p. 373, t. XCVII, fig. 1 (1820).

Cette espèce est franchement calcicole. Elle rampe sur les Mousses, particulièrement sur le *Thamnium Alopecurum*, et y forme des gazons

(1) Le *Lejeunea inconspicua* existe en Algérie. J'ai trouvé dans l'herbier Montagne un sachet, sans indication de provenance plus précise, renfermant un minuscule échantillon qui appartient bien à cette espèce.

(2) Et non *Annales des sciences naturelles*, comme on l'écrit souvent. Ce dernier Recueil n'a commencé qu'en 1824. Les *Annales des sciences physiques* sont un Recueil qui n'a vécu que quelques années sous la direction de Bory de Saint-Vincent, pendant qu'il était réfugié en Belgique.

qu'on dit d'un joli vert clair. J'ai constaté la présence de périanthes sur des échantillons de provenance française.

BASSES-PYRÉNÉES. — Ad saxa calcarea in regione media montis Pic de Ger (R. Spruce, *Hepatic. Pyren.*, n° 63 (1847) [« ut et in valle Combascou » (Hautes-Pyrénées), R. Spruce, *The Musc. and Hep. of the Pyr.*, p. 212 (1849)].

LOT. — Sur les pierres calcaires dans l'intérieur d'une grotte assez profonde dominant la rive gauche de la Dordogne, entre Lanzac et Cieurac, très rare, 3 avril 1877 (Rupin, in herb. Lamy de la Chapelle).

HAUTE-SAVOIE. — Le Salève (J. Müller, in *Stirp. Voges.-rhen.*, n° 1421).

JURA. — Parmi les Mousses, vieux murs de la vallée d'Arbois, 1895 (F. Hétier).

[Le *L. calcarea* est encore indiqué dans bon nombre de localités de la région du Jura (J. Müller, Bernet, Hétier, etc.), dans les Vosges (Boulay, *Fl. crypt. Est*), au Mont-Dore (Thériot, *Rev. bryol.* XXIII, 1896, p. 32), dans la Lozère, près de Mende (Boulay, in Husnot, *Hep. gallic.*)]. Il serait bon de revoir les échantillons de toutes ces localités, le *L. Rossettiana* se trouve peut-être parmi eux. Sur la figure 112 *b* de la planche X de l'*Hepaticologia gallica*, le lobule des feuilles est dessiné avec un bord libre et denté qui fait penser au *L. Rossettiana* non encore décrit l'époque (1881) de la publication de l'ouvrage.

Lejeunea (Eulejeunea) serpyllifolia Libert.

Jungermannia serpyllifolia Dickson *Pl. crypt. Brit.*, fasc IV, p. 19 (1801). *Lejeunia serpyllifolia* Mlle Libert, *Sur un genre nouveau d'Hépatiques*, in *Ann. scienc. phys.* VI, p. 374, t. XCVII, fig. 2 (1820).

Cette espèce croît sur les rochers siliceux (toujours ?), les troncs d'arbres, les Mousses. Elle recherche les endroits frais. Elle est presque toujours stérile ; cependant les périanthes même fertiles se rencontrent assez fréquemment dans l'Ouest.

Le *L. serpyllifolia* est répandu dans toute la France, en plaine et en montagne jusque dans la région alpine. Je l'ai vu en Suisse à 1800 m., et M. Bernet à 2000 mètres dans la Haute-Savoie (Bernet, *Cat. Hépat. S.-O. Suisse*).

Lejeunea (Eulejeunea) ulicina (Tayl.) Syn. Hep.

Jungermannia ulicina Taylor, *Descriptions of Jungermannia ulicina* (Taylor), *and of J. Lyoni* (Taylor), in *Transact. Botan. Soc.* (of Edniburgh), I, II, pp. 115-116 (1841). *Lejeunia ulicina* Gottsche, Lindenberg et Nees, *Synopsis Hepaticarum*, p. 387 (1844).

Le *Lejeunea ulicina* se trouve à peu près dans les mêmes stations que le *L. inconspicua*, c'est-à-dire dans des stations très variées : écorces diverses, Mousses, Fougères sèches, rochers. Ces rochers sont toujours, pour l'une comme pour l'autre espèce, des rochers siliceux : granits, schistes, grès anciens. Le *L. ulicina* est presque invariablement stérile. J'ai trouvé plusieurs fois des feuilles involucrales bien développées, mais jamais de périanthes. Ceux-ci n'ont été trouvés que deux fois : à Vire (échantillon de Lenormand, in Herb. Schimper, dont le périanthe, peut-être incomplètement développé, a été décrit par Spruce, *Musci præteriti*, p. 35), et à Sottevast, dans le département de la Manche, en état de complet développement (*Musc. Manche*, p. 347).

VENDÉE. — La Verrie, sur Chêne, 27 août 1888! Abondant sur des Pins près de l'étang de la Blottière entre Les Epesses et Saint-Mars-la-Réorthe!

MAINE-ET-LOIRE. — Bois de Cholet au Chêne Landry, sur Chêne, 6 octobre 1877! [Trois autres localités sont indiquées d'après MM. Hy et Bouvet, in Bouvet, *Musc. Maine-et-Loire*].

LOIRE-INFÉRIEURE. — La Coquerie, près Châteaubriant, sur Mousses arboricoles, 19 septembre 1890! Forêt du Gavre, même station.

MORBIHAN. — Gourin, parmi les *Frullania* sur les troncs des Châtaigniers et des Hêtres, 30 septembre 1897! Hennebont, sur Châtaignier!

FINISTÈRE. — Forêt de Cascadec, près Scaer, sur rochers et parmi les Mousses (*Neckera pumila*)! Quimper, promenade du Mont Frugy, sur *Hypnum resupinatum* ! Quéménéven, sur Bruyère! Châteaulin, sur Chêne, 10 juin 1878! Le Quillien, près Brasparts, sur Cerisier! Bois du Nivot, près Saint-Rivoal, sur Ajonc! Le Reundu-en-Loqueffret, sur Ajonc! Saint-Herbot, sur Pin! Huelgoat! Kerguss, près Le Relec, sur Pin! [Pont-Aven (Dismier, *in litt.*). « Sur les rameaux d'Ajonc et de *Calluna*, très rare, Kergontès, côte Nord de Plougastel ». Crouan, *Flor. Finistère*].

CÔTES-DU-NORD. — Entre Runfao et Tonquedec, près Lannion, saxicole, 9 avril 1900! Rostrenen, vieille route de Brest, sur Châtaignier!

Le long du canal de Nantes à Brest entre Rostrenen et Glomel, sur Épicéa !

ILLE-ET-VILAINE. — Forêt de Rennes, 7 mai 1876 ! Forêt de Fougères, sur Saule et sur Bouleau (de la Godelinais). La Villou, près Vitré, à la base des touffes de *Sphærophoron coralloides* (de la Godelinais).

MANCHE. — Sur un tronc de Bouleau à Courville, 9 mai 1889 (Corbière, in *Soc. Roch.*, n° 2776). Cherbourg (Le Jolis, *Herb. Mus. Paris*). Mortain (s. n., ibid.) [« Commun. Sur les rochers ombragés, les troncs d'arbres ; sur *Ulex europæus*, *Calluna vulgaris ;* sur de vieilles frondes de *Hymenophyllum tundbrigense*, etc. — c. fr.! Sottevast ». Corbière, *Musc. Manche*].

CALVADOS. — Saint-Sever, près Vire (Lenormand. — Publié dans les *Stirp. Voges.-rhen.*, n° 1422). Vire, sur Cerisier (Pelvet, herb. Montagne). Ad truncos arborum circa Falaise (s. n. de collecteur. Étiquette de Mougeot, herb. Mus. Paris).

ORNE. — Troncs des Hêtres, Sainte-Honorine-la-Chardonne (Husnot, *Hepaticæ Galliæ*, n° 140). Forêt de Perseigne, près Alençon (Douin).

EURE-ET-LOIR. — Forêt de Senonches, troncs de Hêtre, 6 avril 1892 (Douin).

SARTHE. — [Quatre localités. Thériot, *Musc. Sarthe*].

HAUTE-VIENNE. — Sur des troncs de Bouleau, près de Vilmuzet, commune de Saint-Jouvent, 1er novembre 1868 (Lamy de la Chapelle). Sur un arbuste dans le jardin anglais du Treuil, près de Saint-Martial (id.).

PUY-DE-DÔME. — [« Sur un tronc de Sapin entre Condat et Cournillou, dans la vallée de Rue ». Héribaud, *Musc. Auvergne*].

VOSGES. — Saint-Dié, sur *Pinus silvestris*, alt. 400 mètres, 1867 (Boulay). Troncs de Sapin dans les forêts près du Pont-de-Vologne, Gérardmer (Pierrat).

HAUTE-SAVOIE. — [« Observé une fois par M. le prof. J. Müller, sur l'écorce des Pins à Crevin au pied de Salève ». Bernet, *Catal. Hépat. S.-O. Suisse*).

Lejeunea (Drepanolejeunea) hamatifolia (Hook.) Dum.

Jungermannia hamatifolia Hooker. *British Jungermanniæ*, tab. 51, excl. var. β. (1816). *Lejeunia hamatifolia* Dumortier, *Commentationes botanicæ*, p. 111, nomen (1822), et *Sylloge Jungermannidearum*, p. 32 (1881).

Le *Lejeunea hamatifolia* croît parmi les Mousses et surtout les Hépatiques arboricoles (*Frullania*, *Radula*, etc.), sur les tiges d'Ajonc, les frondes de Fougère, et, d'après plusieurs hépaticologues sur les rochers. Ses périanthes sont fort rares.

FINISTÈRE. — Sur les troncs de Hêtre d'une avenue près du château de Coat-Losquet, entre Pleyber-Christ et le Cloître, directement sur l'écorce ou parmi les Mousses et surtout les *Frullania*, 14 juin 1878, assez abondant pour que j'aie pu le publier dans les *Hepaticæ Galliæ* de M. Husnot, n° 117! Sur l'Ajonc, en société avec d'autres *Lejeunea*, village de Traon-Rivin, près Quimerch! Forêt du Cranou mélangé à *L. ovata!*

[« Sur les branches d'Ajonc et de *Calluna*, très rare, Kergontès, Plougastel ». Crouan, *Flor. Finist.*, 1867].

MANCHE. — [« R. Sur les rochers de grès, sur les troncs d'arbres, et spécialement sur *Ulex europæus* : quatre localités ». Corbière, *Musc. Manche*, 1889].

Lejeunea (Harpalejeunea) ovata Tayl.

Jungermannia serpyllifolia β. *ovata* Hooker *Brit. Jungerm.* tab. 42 (La plante n'est pas figurée, mais le texte qui accompagne la planche est suffisamment précis). *Lejeunia ovata* Taylor, in Gottsche, Lindenberg et Nees, *Synopsis Hepaticarum*, p. 376 (1844).

Le *L. ovata* se présente dans les mêmes stations que l'espèce précédente avec laquelle il est parfois mélangé. Je ne me rappelle pas l'avoir rencontré avec des périanthes.

HAUTES-PYRÉNÉES. — Inter Muscos, in rupibus subhumidis faucis *Gorge de Cauterets* dict. repens (Spruce, *Hep. Pyr.*, n° 62, 1847).

FINISTÈRE. — Forêt de Clohars-Carnoet, près Quimperlé, 14 août 1880! Forêt de Coatloch entre Bannalec et Scaer! Traon-Rivin, près Quimerch, sur Ajonc, associé à d'autres *Lejeunea!* Forêt du Cranou, parmi les *Frullania* et sur écorce! Huelgoat, très rare dans les touffes d'*Hymenophyllum!*

MANCHE. — Forêt de Briquebec (de Brébisson). Échantillon conservé au Muséum de Paris, *collé* sur une carte qui porte de la main de de Brébisson, avec la localité, *Jungermannia minutissima Engl. Bot.*

CALVADOS. — [Falaise (de Brébisson) ex Husnot *Hepatic. gall.*]. Il existe dans l'herbier Montagne (Muséum de Paris) un sachet renfermant plusieurs échantillons libres et une étiquette de la main de de Brébisson portant : *Jung. minutissima, Falaise et Briquebec.* J'ai examiné la moitié au moins de ces échantillons : tous appartenaient au *L. ovata.*

Dans les pages précédentes, j'ai réduit la synonymie au strict nécessaire. On a pu remarquer que je n'ai pas employé le nom de *L. minutissima*. Je dois à ce sujet une explication. Ce nom a tellement changé de signification, qu'il me semble raisonnable de l'abandonner définitivement (1). On peut en juger par l'extrait ci-dessous de la synonymie des deux plantes qui l'ont porté.

LEJEUNEA INCONSPICUA (Raddi).

1806. Jungermannia minutissima *Smith*, English Botany, tab. 1633 *a*.
1816. J. minutissima *Hooker*, British Jungermanniæ, tab. 52, ex parte.
1818. J. inconspicua *Raddi*, Jungerm. etrusc., p. 34, tab. 5, fig. 2.
1822. Lejeunia minutissima *Dumortier*, Commentationes botanicæ, p. 111 (nomen).
1831. L. minutissima *Dumortier*, Sylloge Jungermannidearum, p. 33 (saltem pro max. parte).
1844. L. minutissima *Gottsche, Lindenberg et Nees*, Synopsis Hepaticarum, p. 387.
1849. L. Taylori (non L. minutissima) *R. Spruce*, Musc. et Hep. Pyrenees, in Trans. Bot. Soc. Edinb., 1849, p. 212.
1856. L. inconspicua *De Notaris*, in *Gottsche et Rabenhorst*, Hepat. Europ., n° 45 (nomen).
1865. L. inconspicua *De Notaris*, Appunt. nuov., in Mem. Accad. Torino, série II, XXII, p. 386, tab. 5, fig. 27.
1872. L. minutissima *Boulay*, Flore cryptogamique de l'Est, p. 836 (pro minim. p.).
1875. L. inconspicua (non L. minutissima) *Dumortier*, Hepat. Europ., p. 18.
1881. L. minutissima *R. Spruce*, Musci præteriti, in Journal of Botany, febr. 1881, p. 35 et seq.
1881. L. inconspicua (non L. minutissima) *Husnot*, Hepaticologia gallica, p. 65.

LEJEUNEA ULICINA (Tayl.).

1816. Jungermannia minutissima *Hooker*, British Jungerman., tab. 52 (fig. 3!) ex parte (non Smith, English Botany).
1841. J. ulicina *Tayl.* Descript. of Jung. ulicina and of J. Lyoni, in Trans. Bot. Soc. Edinb. I, II, pp. 115-116.

(1) L'impossibilité de l'interpréter toujours exactement m'a empêché d'utiliser quelques indications géographiques.

1844. Lejeunia ulicina *Gottsche, Lindenberg et Nees,* Synopsis Hepat., p. 387.
1849. L. minutissima *R. Spruce* (nec al.), loc. cit., p. 212.
1872. L. minutissima *Boulay,* Flore crypt. Est, p. 836 (pro max. p.).
1874. L. minutissima *Dumortier,* Hepat. Europ., p. 19.
1881. L. ulicina (non L. minutissima) *R. Spruce,* loc. cit., p. 35 et seq.
1881. L. minutissima *Husnot,* Hepaticologia gall., p. 66 (Correct., p. 97).

Il suit de là que le nom de *minutissima :*

1° A été créé pour l'espèce nommée plus tard *inconspicua* par Raddi (Smith, 1806) ;

2° Qu'il a servi à désigner, *à la fois,* les *L. inconspicua* et *ulicina* plus ou moins confondus (Hooker, 1816, et de nombreux botanistes presque jusqu'à nos jours) ;

3° Qu'il a désigné seulement le *L. inconspicua* (Taylor, 1841, *Synopsis Hepaticarum*) ;

4° Que, *changeant complètement de sens,* il a servi à désigner *seulement* l'*ulicina* (Spruce, 1849, suivi par beaucoup d'hépaticologues, pendant longtemps et même encore aujourd'hui, malgré la correction faite en 1881) ;

5° Qu'il a repris son sens n° 3 et que, de nouveau, il désigne *seulement* le *L. inconspicua* (Spruce, 1881 ; les hépaticologues anglais actuels, etc.).

On se perd au milieu de tous ces avatars — j'en oublie peut-être. Si encore, dans leurs écrits, les hépaticologues avaient tenu rigoureusement compte de chacun des changements survenus dans le sens du mot *minutissima!* Si, par exemple, dans les travaux parus entre 1849 et 1881, le mot *minutissima* avait toujours eu *son sens* n° 4. Loin de là : actuellement nous sommes — encore — dans la période *du sens* n° 5, et le *minutissima* est trop souvent cité avec *son sens* n° 4.

Il y a plus. C'est Dumortier qui le premier a fait passer nos plantes dans le genre *Lejeunea.* Il est donc l'auteur de la combinaison « *L. minutissima* » qui figure pour la première fois dans ses *Commentationes botanicæ.* Comme dans cet ouvrage il n'y a que des noms, sans descriptions, il faut, pour nous éclairer sur

le sens donné par Dumortier au *L. minutissima*, nous reporter à son ouvrage suivant, *Sylloge Jungermannidearum* (1831). Nous lisons à la page 33 : « Lejeunia minutissima : Foliis distichis remotis, ovatis, obtusis, concavis, perichætialibus lateraliter bifido-emarginatis integris; colesulâ globosâ pentagonâ ». Je sais bien que Dumortier passe pour avoir plus étudié les Hépatiques dans l'ouvrage de Hooker que sur la nature, et nous serions autorisés à interpréter son *L. minutissima* dans le sens de Hooker lui-même, à la planche duquel il renvoie d'ailleurs, c'est-à-dire comme comprenant l'*inconspicua* et l'*ulicina* confondus. Le silence du texte à propos des amphigastres ne prouve rien, parce que Dumortier garde le même silence pour les *L. serpyllifolia* et *hamatifolia* qui sont pourvus de ces organes : s'il en avait parlé pour l'une des espèces du genre, il l'eût fait pour son *minutissima*. Mais un auteur n'est strictement responsable que de son texte : or ce texte, pris à la lettre, s'applique parfaitement au *L. inconspicua* et exclut le *L. ulicina*. La combinaison *L. minutissima* (Sm.) Dum. est donc valable (1).

En 1874, devant l'emballement qui suivit l'exhumation du livre déplorable de Gray (2), Dumortier jugea bon de revendiquer ses droits parfaitement légitimes à la priorité, et il publia un nouveau travail sur les Hépatiques : *Hepaticæ Europæ. Jungermannideæ post semiseculum recensitæ*. On était alors dans la période (1849-1881) où l'épithète *minutissima* s'appliquait au *L. ulicina*. Dumortier adopta cette interprétation. Dans son livre, pages 18 et 19, il admet les deux espèces *L. inconspicua* et *L. minutissima*. Seulement il fait suivre son *L. minutissima* — pris dans le sens de *ulicina* — de la signature Dumortier, et il a grand soin, dans la synonymie de l'espèce, de renvoyer à ses *Commentationes* et à son *Sylloge*. *Or c'est évidemment là une erreur*. Si, dans la

(1) Je répète qu'elle traduit la lettre du texte plutôt que l'opinion même de Dumortier. Nees (*Europ. Leberm.* III, 278 et seq.), en adoptant l'expression *L. minutissima* Dum., l'applique aux deux espèces confondues. La véritable notation serait, je crois, *L. minutissima* (Sm.) Dum. ex p.

(2) S.-F. Gray, *A natural Arrangement of British Plants*, etc., 1821. Cet ouvrage est fort rare et j'ai dû chercher longtemps avant de pouvoir en acquérir un exemplaire. Voir à son sujet un travail substantiel de M. Le Jolis (*Les genres d'Hépatiques de S.-F. Gray*, in *Mém. Soc. Cherbourg*, XXIX, 1893), qui combat vaillamment depuis plusieurs années contre le gâchis introduit dans la nomenclature bryologique, laquelle n'a jamais tant varié que depuis qu'on cherche à la rendre uniforme.

pensée de Dumortier, le *L. minutissima* de ses premiers ouvrages comprend vraisemblablement deux *Lejeunea*, il ne s'applique dans le texte qu'au *L. inconspicua*. Dumortier aurait donc dû écrire : *Lej. minutissima* Spruce (non Dumort.). Malheureusement la combinaison « *L. minutissima* Dum. » (= *ulicina*) a fait son chemin, et on la retrouve dans plusieurs travaux récents, d'ailleurs très soignés. Le *L. minutissima* ayant depuis 1881 repris son sens antérieur (= *inconspicua*), il ne suffira plus d'écrire désormais *L. minutissima* Dumort. Il faudra, pour éviter toute méprise, écrire *L. minutissima* Dumort. 1822, non Dumort. 1874! et, comme entre ces deux dates, Dumortier était devenu Du Mortier, on pourra simplifier et dire *L. minutissima* Dumort. non Du Mort!

Je m'arrête. On écrit beaucoup depuis quelques années sur les questions de nomenclature, et je crois bien que je ne suis pas parfaitement en règle en rejetant le nom de *L. minutissima*. Je suis du moins sûr d'être parfaitement compris en employant ceux de *L. inconspicua* et de *L. ulicina*. Cette considération en vaut une autre.

LETTRE DE M. de COINCY A M. MALINVAUD.

Courtoiseau, le 21 juin 1900.

Monsieur le Secrétaire général,

Si vous croyez que l'éclipse de soleil soit encore à l'ordre du jour, et que la petite Note suivante soit de nature à intéresser la Société, je vous serais obligé d'en donner communication dans une des prochaines séances.

M'étant rendu en Espagne, comme tant d'autres, pour admirer l'éclipse totale de soleil du 28 mai dernier, j'eus l'idée de l'étudier au point de vue botanique, quelque bizarre que cela paraisse au premier abord. Il s'agissait pour moi de savoir si la nuit crépusculaire qui se produit a quelque influence sur les plantes et si elles montrent alors quelque signe du sommeil nocturne. Mon opinion du reste était faite à cet égard depuis longtemps; mais je désirais obtenir la confirmation expérimentale de mes idées, si elles étaient justes; soit, dans le cas contraire, leur infirmation.

Je m'établis à un endroit situé sur la ligne même de plus longue totalité, ou à quelques kilomètres à peine de distance (car je n'avais